

APPEL DE LA 18^e CONFÉRENCE UFRLe Verdon, le 1^{er} juin 2018

AMPLIFIONS LA MOBILISATION DES CHEMINOTS RETRAITÉS !

129 délégués CGT se sont réunis lors de la 18^{ème} conférence nationale de l'Union Fédérale des Retraités cheminots, qui s'est déroulée du 30 mai au 1^{er} juin 2018.

Cette conférence destinée à analyser et débattre des sujets revendicatifs spécifiques relatifs aux cheminots retraités, s'est tenue dans un contexte social que l'on peut qualifier d'historique.

Les délégués appellent les cheminots retraités à agir :

- **Contre la réforme gouvernementale du système ferroviaire ;**
- **Pour l'augmentation du pouvoir d'achat.**

A l'inverse de la réforme gouvernementale qui vise à « dé-fer » le service public SNCF, la Fédération CGT porte un projet « Ensemble pour le fer », un nouveau service public ferroviaire de progrès digne du 21^{ème} siècle.

**Libéraux de tout poil et Gouvernement utilisent le vieil adage :
Quand on veut tuer la SNCF,
on l'accuse de toutes les défaillances !**

Or, la CGT identifie 2 causes essentielles au recul du service public ferroviaire dans notre pays :

1. La dette du service public ferroviaire, dont l'Etat est responsable, pèse lourdement sur les investissements et donc le développement de la SNCF ;
2. Les décennies de stratégies industrielles accompagnées de réorganisations internes tournant le dos aux principes fondateurs du service public et destructrices de dizaines de milliers d'emplois.

Mais pour masquer ces réalités, le Gouvernement et la Direction SNCF tirent à boulets rouges sur le Statut pour stigmatiser les cheminots aux yeux de l'opinion publique.

Les retraités cheminots sont pleinement concernés par ces attaques. Quel avenir pour notre régime spécial de protection sociale, pour les activités des CE et CCGPF, pour les Facilités de Circulation si la réforme voulue par le Gouvernement était mise en œuvre ?

Face à ces enjeux, la conférence de l'UFR CGT appelle l'ensemble des retraités cheminots à agir en convergence avec les actifs pour :

- **Gagner une réforme du ferroviaire garantissant le droit aux transports pour tous dans le cadre d'un service public ferroviaire ;**
- **Défendre et renforcer le régime spécial maladie-retraite-action sociale et améliorer les conditions de vie et de travail.**



AGISSONS ENSEMBLE POUR L'AUGMENTATION DU POUVOIR D'ACHAT DES RETRAITÉS

Après le gel vient l'abaissement des pensions accentué par une fiscalité accrue imposée aux retraités par le Président de la République et son Gouvernement.

Pour le gel des pensions : 5 années de vaches maigres en matière de revalorisation des pensions :

- 2014, 0% d'augmentation
- Octobre 2015, 0,1% d'augmentation
- 2016, 0% d'augmentation
- Octobre 2017, 0,8% d'augmentation
- 2018, 0% d'augmentation et il faudrait attendre janvier 2019 pour une hypothétique revalorisation des pensions.

Mais tous les Français ne sont pas servis de la même manière. Les plus fortunés de France se verront eux attribuer des cadeaux fiscaux représentant plus de 10 milliards d'€ au travers des mesures d'allègement fiscal sur les revenus financiers relatifs à l'ISF, la flax tax, l'exit tax.

Pour l'abaissement des pensions, c'est le « max tax » qui nous est imposé :

- 2013, création de la CASA avec un prélèvement mensuel de 0,3% ;
- 2014, fiscalisation de la majoration enfants ;
- 2015, suppression de la ½ part fiscale pour les veuves, divorcé-e-s ayant élevé au moins 1 enfant ;
- 2015, réorganisation des seuils d'exonération de la CSG ;
- 2017, augmentation de 25% de la CSG.

C'est dans ce contexte que le Président des Riches parle de solidarité alors « qu'en même temps », il creuse les inégalités entre les plus fortunés et les plus démunis. Mais après les fortes mobilisations des retraités du 15 mars 2018 faisant suite à celles des 29 septembre et 30 mars 2017, Macron est contraint à un premier recul auprès de 100 000 retraités qui devraient bénéficier de la non augmentation de leur taux de CSG.

Pour la CGT, il faut enfoncer le clou et aller plus loin afin de stopper la fiscalisation du financement de la protection sociale et gagner, dans un premier temps, une loi rectificative au budget 2018, l'abrogation de l'augmentation du taux de CSG et obtenir en 2018 le rattrapage des pertes du pouvoir d'achat des pensions de ces dernières années.

Les délégués de la Conférence de l'UFR-CGT appellent l'ensemble des cheminots retraités à :

- ✓ **Participer massivement aux manifestations qui se dérouleront le 14 juin 2018 partout dans les territoires à l'appel des 9 organisations de retraités qui agissent dans l'unité ;**
- ✓ **Voter et faire voter CGT le 17 octobre 2018, lors des élections des représentants des retraités au CA de la Caisse ;**
- ✓ **Rejoindre massivement la CGT par l'adhésion à notre organisation syndicale parce que plus nombreux, nous serons plus forts pour défendre et améliorer nos droits.**

